

Ne nous étonnons pas pourtant : la Vérité incarnée nous a prévenus d'être sur nos gardes : il faut, a-t-elle dit, que la vérité soit attaquée, *oportet et hereses esse* ; il est nécessaire qu'il arrive des scandales, *interesse est ut veniant scandala* ; et ces scandales en matière de doctrine sont toujours le fait de quelqu'un qui porte un nom illustre. L'état du nom, des talents, des mérites, des services rendus, voilà ce qui rend infiniment dangereuses les paroles de celui qui prêche l'erreur. Il faut en pareille circonstance nous rappeler l'ordre que nous donne le grand Apôtre : Quand même eût-il qui viendrait vous prêcher une doctrine contraire à la mienne, serait un ange descendu du ciel, dites-lui anathème.

Le public était encore sous le coup des douloureuses impressions produites par les *Observations* de Mgr. d'Orléans, lorsque le prélat crut nécessaire de frapper davantage les esprits par un nouvel acte d'éclat, ou mieux par une véritable voie de fait. Il adressa donc à M. Louis Veuillot, le rédacteur en chef de l'*Univers*, une longue philippique sous le titre d'*Avertissement*. Le ton qui y règne, on l'avoue avec douleur, est des plus indécents : Mgr. d'Orléans prêche la modération dans un style imbué de tout le fiel de la plus mauvaise humeur, et pour écarter sous le poids de l'animadversion publique le zèle défenseur des vérités qu'il attaque dans ses *Observations*, il n'hésite pas à user des perfides habiletés de la presse révolutionnaire, c'est-à-dire à dénaturer le sens des paroles de M. Louis Veuillot, à présenter certains faits sous un faux jour et à en supprimer d'autres, trop éloquents dans leur manière d'être pour se prêter à être dénaturés. Tous les griefs de Mgr. d'Orléans contre M. Louis Veuillot se résument en ce peu de paroles : Vous usurpez les droits de l'épiscopat en traitant des questions auxquelles vous ne devez pas toucher ; vous jetez le trouble dans l'Eglise ; vous avez tort d'attaquer le libéralisme et de plaider en faveur de l'infailibilité du Pape ; vous êtes enfin intempérant dans votre langage et vous tombez dans de lourdes erreurs de doctrine.

De bonnes raisons, il n'y en a pas trace dans cet *Avertissement* : la déclamation et la colère y tiennent lieu de tout. Nous ne justifierons point la guerre que M. Veuillot a déclarée au libéralisme non plus que sa thèse en faveur de l'infailibilité personnelle du Pape : il est démontré que sur ces points il a mille fois raison. Quant aux autres, nous allons les passer en revue.

M. Veuillot usurpe sur l'épiscopat, dit Mgr. d'Orléans. — Mais comment se fait-il qu'il soit le seul à le dire ? Pas un autre évêque, pas un seul même des rares prélats, qui sont dans les idées de Mgr. d'Orléans, n'a tenu publiquement ce langage. Si l'usurpation était si flagrante, n'entendrait-on vibrer dans l'épiscopat qu'une voix isolée ? Assurément non.

Vous créez des partis dans l'Eglise, ajoute Mgr. d'Orléans, non-seulement en France, mais en Belgique, en Allemagne, en Bavière, en Hongrie, partout. — Mais, pas un évêque de France, autre que Mgr. Dupanloup, ne le dit ; les évêques de Belgique, d'Allemagne, de Bavière, de Hongrie et d'ailleurs ne le disent pas non plus. N'est-il pas surprenant de voir Mgr. d'Orléans donner seul l'alarme ? N'y a-t-il que lui en Israël qui ait des yeux et des oreilles ? D'ailleurs si M. Veuillot jette le trouble dans l'Eglise, comme on le prétend, le Pape, qui a tant à cœur les intérêts de l'Eglise que Mgr. d'Orléans, mettrait M. Veuillot à l'ordre. Il ne le fait pas cependant : il en est très-éloigné même.

Voici qui est bien plus grave encore : vous manquez de respect à Pie IX, poursuit Mgr. Dupanloup, par des flatteries sans gravité, sans décence et sans mesure ; vous l'exposez ainsi à la risée de nos ennemis et des vôtres. — Mais, s'il est vrai que M. Veuillot manque au respect dû à Pie IX par de basses flatteries ; s'il l'expose à la risée ; s'il lui fait si grand tort, pourquoi Pie IX ne réclame-t-il point contre les écrits intempestifs et incon-

siérés de ce célèbre publiciste ? Sans le vouloir, nous le croyons bien, Mgr. Dupanloup est ici très-irrévérencieux envers Sa Sainteté : il l'accuse d'être aveugle sur le compte de M. Veuillot. Ajoutons que, s'il y a un usurpateur dans l'Eglise, c'est bien l'illustre prélat, puis qu'il s'arroge le droit de tout régenter dans son sein, les laïques et les prêtres, les évêques et le Pape.

Mgr. d'Orléans accuse encore M. Veuillot de n'avoir pas suivi les avertissements et les conseils que Rome lui a donnés, et il les rappelle. Or, ces conseils et ces avertissements ont été donnés, non pas par Rome, mais par Mgr. Fioramonti, secrétaire des lettres latines, en son seul et privé nom : lui-même en avertit M. Veuillot dans sa lettre. De plus, Mgr. d'Orléans en a passablement défiguré le sens et la portée. Nous allons citer quelque chose de cette lettre et le lecteur jugera. Elle est du 9 mars 1853.

« Dans ce journal religieux, que vous rédigez déjà depuis plusieurs années, vous n'avez jamais rien mis au-dessus de la doctrine catholique, vous appliquant en même temps à donner sur les autres la prééminence aux institutions et aux statuts de l'Eglise romaine, à les défendre et à les soutenir de grand cœur et avec résolution. De là vient que votre journal, à raison des matières qui sont l'objet de ses travaux, et apprécié d'ailleurs comme il l'est pour votre talent d'écrivain, excite ici comme en France et dans les autres contrées étrangères, un grand intérêt, et qu'on le regarde comme très-propre à traiter les choses qui doivent l'être dans le temps présent. Cependant des personnes qui tiennent fortement à certains principes, à certains usages, à certaines coutumes, ne portent pas du tout sur votre journal le même jugement. Comme ils ne peuvent pas rejeter ouvertement ses doctrines, ils cherchent depuis bien longtemps ce qu'ils pourraient reprocher au rédacteur, et s'ils n'auraient pas autre chose à reprendre que la vivacité de son langage et sa manière de s'exprimer. »

Viennent ensuite des recommandations très-sages, en égard aux circonstances où se trouvait M. Veuillot dont le journal avait été frappé d'une espèce d'interdit par Mgr. Sibour, sur dénonciation de M. l'abbé Guéret, vicaire-général du diocèse d'Orléans. Mgr. Fioramonti ne reproche aucunement à M. Veuillot d'avoir manqué de modération, de traiter des questions de théologie sans les avoir préalablement étudiées ; il se borne à le mettre en garde contre les écarts où pourraient l'entraîner ses fougueux adversaires, puis il termine par ces mots, écrasants pour ceux qui accusent cet éminent écrivain de parler à tort et à travers en matière religieuse :

« Quoique les ressentiments et les divisions qui se sont fait jour paraissent avoir atteint un certain degré de gravité et soient maintenant un obstacle à votre journal religieux, je ne parviendrai jamais à me persuader que cela puisse être durable ; loin de là, j'ai la confiance que ceux qui pour le moment vous sont contraires, seront bientôt unanimes à louer l'habileté et le zèle avec lesquels vous ne cessez de soutenir la religion et le Siège Apostolique. »

Tels sont, je le sais, les jugements d'un grand nombre d'hommes éminents et qui n'ont pas une médiocre estime pour la partie religieuse de votre journal. »

Le *Journal de Québec* eut bien fait de lire cette pièce, ainsi que quelques autres, avant de lancer ses deux tirades contre M. Veuillot ; il les aurait probablement modifiées de beaucoup.

Mgr. d'Orléans a invoqué le jugement de Rome sur M. Veuillot ; mais, par une habileté qui ne lui sied point, il l'a placé dans l'ombre et il a mis le sien à la place. Nous allons rétablir la vérité. A propos des censures portées contre l'*Univers* par Mgr. Sibour et Mgr. d'Orléans, et des controverses qu'elles avaient soulevées, Pie IX adressa à tous les cardinaux, archevêques et évêques de France l'Encyclique *Liter multiplices*, où nous lisons ce qui suit et ce qui se rapporte évidemment à